

CLUB DE BRIDGE DE OUISTREHAM

Conseil Administration du 8 février 2023

Présents : Henri BETHOUART, Nicole CASSINADRI, Michèle DAOUT, Gilles DEGAYE, Suzanne DEMARS, Alain DESLOGIS, Jean DORNOIS, Liliane GAUDY, Laurent HENNEBOIS, Marie-France MASTAIN.

Invités : Thérèse DUBOURG, Jean-Dominique FABREGA

Absente Excusée : Janine Giroux

Avant de commencer l'Ordre du Jour, je voulais remercier Thérèse et Jean-Dominique d'avoir accepté notre invitation concernant le devenir de notre Club.

1. Changement de locaux

Suite aux deux réunions qui se sont tenues en mairie auxquelles ont participé Alain Deslogis et Jean Dornois pour notre Club et Alain Nourrisson président du club de Tarot, il est confirmé que nous devons libérer nos actuels locaux le 1er septembre 2023 au plus tard.

Les locaux proposés se situent au « Pavillon » : l'espace mis à notre disposition est une grande salle de forme rectangulaire d'environ 20mX5,40m.

Les avantages :

- cette pièce jouxte une cuisine ce qui permettra de conserver la convivialité de notre association,
- elle se situe au rez-de-chaussée, pas d'escalier à monter,
- un grand parking entoure ce bâtiment,

Inconvénient : la surface attribuée est en retrait de ce que nous avons actuellement.

Après un débat, pesant le pour et le contre de cette proposition et prenant en compte le manque de solutions alternatives, le Conseil d'Administration élargi aux Président(e)s d'Honneur a décidé d'accepter le projet de la Mairie.

Nous devons en informer tous les membres du Club, et ce de préférence avant la date de renouvellement de la licence.

Toutefois, compte tenu de la surface inférieure des nouveaux locaux qui nous sont alloués par rapport à ceux que nous occupons actuellement et afin d'aménager la surface au mieux pour le confort des joueurs, nous demanderons quelques modifications auprès de la municipalité, notamment le retrait d'un lavabo figurant dans la salle et la possibilité de mettre notre réfrigérateur dans la cuisine commune. Un courrier va être envoyé à Monsieur le Maire pour lui faire part de notre décision.

2.1 Approbation du CR du CA du 16 novembre 2022

- Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des présents,

2.2 Approbation des prochains CR du CA

Sur proposition du Président, il a été décidé que les CR des prochains CA, seraient soumis à l'approbation par retour de mail.

3. Animations

Organisation d'une soirée crêpes à l'issue du tournoi du mercredi 15 février.

Plusieurs membres du club se sont proposés pour en préparer ou pour apporter du sucre, ou de la confiture, ou

Le cidre sera offert par un(e) membre du club.

Deux remises de lots seront effectuées pour le premier trimestre, la première le mardi 21 mars, la seconde le mercredi 29 mars.

Organisation d'un repas au club le mardi 11 ou le mercredi 12 avril, dépendant de la disponibilité du traiteur. Nous dégusterons cette fois un cassoulet.

Enfin, pour fêter dignement le 70ème anniversaire de notre club, nous souhaitons organiser un repas dans un restaurant qui marquera un peu plus les esprits, dans la gamme de 50/60€ par personne.

Une participation de 20/30*€ sera demandée aux membres souhaitant se joindre à nous et le club versera 30€ par inscrit. Ce repas se déroulera le mercredi 31 mai.

3. Simultanés Du Trophée de Strasbourg

A la demande de certains joueurs, nous organiserons un tournoi pour le mercredi, il reste une possibilité le 8 mars, si on doit rajouter une seconde date, nous devons choisir entre le jeudi 30 mars et le lundi 17 avril.

Le Président

Alain DESLOGIS